

27/01/18

Volume XVI – Lettre 14

11 Chevath 5778



Hil'hoth Chabbath par le Rav David Ostroff, sous le contrôle du Gaon Harav Moché Sternbuch, chlita

Peut-on manipuler une couche sale ?

La règle de "graf chel rébi", qui autorise à prendre un objet repoussant et de s'en débarrasser, s'applique évidemment à une couche de bébé, puisqu'à l'origine cette règle concernait les pots de chambre pleins que 'Haçal (nos Sages) avaient permis de déplacer. En conséquence, après avoir changé un bébé, on peut jeter la couche sale à la poubelle sans avoir à s'en débarrasser n'importe où.

Le sable d'un bac à sable, est-il mouqtsé ? Un enfant peut-il y jouer Chabbath ?

Le Choul'han Arou'h<sup>1</sup> nous enseigne qu'il est permis d'apporter du sable chez soi avant Chabbath et de s'en servir pour recouvrir des immondices, Chabbath.<sup>2</sup> Bien que le sable soit généralement mouqtsé, il est permis de le manipuler s'il est spécialement destiné à cela. En conséquence, puisque le sable d'un bac a été spécialement préparé pour le jeu des enfants, il n'est pas mouqtsé.<sup>3</sup> Par contre, le sable d'une plage ou d'un chantier de construction l'est.

N'y aurait-il pas un problème à creuser des trous ou faire des châteaux de sable ?

Le sable fin ne pose pas de problème, puisque dès que l'on retire un peu de sable, le trou se rebouche de lui-même.<sup>4</sup> Le sable à gros grains pose le problème "de la confection d'un trou", qui s'apparente à la mela'ha de "boné" (construire). On peut cependant être indulgent, dans la mesure où les jeux d'enfants n'ont pas d'importance et ne durent pas. Ainsi le trou creusé n'est pas vraiment un trou et le tas de sable n'en est pas réellement un.<sup>5</sup> On interrogera malgré tout un Rav.<sup>6</sup>

[1] Siman 308:38

[2] C'était une pratique courante à l'époque où les sols étaient en terre

[3] Chemirath Chabbath Kehil'hata 16:4

[4] Michna Beroura siman 308:143

[5] D'après Chemirath Chabbath Kehil'hata chapitre 17 note de bas de page 53

[6] Rav Sternbuch chlita n'accepte pas cette tolérance

Un mot sur la Paracha, par le Rav Ozer Alport בשלה

Table with 2 columns: (XIV:31) and Hebrew text: וַיִּרְא יִשְׂרָאֵל אֶת הַיָּד הַגְּדֹלָה אֲשֶׁר עָשָׂה יְהוָה בְּמִצְרַיִם וַיִּירָאוּ הָעָם אֶת יְהוָה וַיֹּאמְינוּ בֵּיתוּהָ וּבְמֹשֶׁה עֶבְדוֹ. Israël reconnut alors la haute puissance que le Seigneur avait déployée sur l'Égypte et le peuple révéra le Seigneur; et ils eurent foi en l'Éternel et en Moïse, son serviteur.

Après une année d'observation de la Providence de Hachem lors des dix plaies, comment les Juifs ont-ils eu besoin de voir la disparition de leurs oppresseurs égyptiens dans la Mer Rouge, pour enfin croire en Hachem ? Le Darké Moussar, Rav Yaacov Neiman, suggère qu'il existe deux types de croyances, l'une fondée sur des preuves intellectuelles et l'autre basée sur des perceptions sensorielles.

L'Alter de Kelm explique cela par une parabole d'une personne qui n'a jamais goûté au pain. Si quelqu'un lui explique sa texture, son goût et ses qualités nutritives, il acceptera intellectuellement l'information, car il n'a aucune preuve du contraire. Si, toutefois, une autre personne réfute par la suite les affirmations du premier, il sera tenté de croire ce dernier. D'un autre côté, celui qui a lui-même goûté au pain, ne serait-ce qu'une seule fois et qui constate sa capacité rassasiant, ne sera pas influencé par tous les arguments «rationnels» contraires. De même, la foi de celui dont la croyance en Hachem est basée sur des arguments intellectuels et des déductions peut être remise en question si elle est confrontée à des contre-arguments apparemment puissants.

Jusqu'à ce qu'ils atteignent la mer Rouge, les Juifs ont certainement cru en Hachem, mais ce n'est que là qu'ils ont atteint le niveau de foi supérieur basé sur la perception sensorielle réelle. Nos Sages enseignent que la clarté de la révélation y était si grande que même la plus simple servante atteignit des niveaux extraordinaires en voyant et en accédant à la connaissance de Hachem, grâce à une foi inébranlable qui n'avait pu être atteinte que là. Bien que nous soyons incapables d'assister physiquement à cette révélation, nous pouvons toutefois atteindre ce niveau, comme peut l'attester quiconque a déjà goûté à la douce sensation de proximité avec Hachem pouvant être atteinte par la Torah et les mitsoth.

Même avant cette révélation, Rachi rappelle (XV:20) que les femmes juives en Égypte avaient un tel niveau de foi et de confiance en Hachem que, convaincues qu'elles mériteraient d'autres miracles, elles apportaient des instruments de musique pour jouer tout en chantant des louanges à Hachem.

Il y eut une fois une énorme sécheresse en Israël qui menaçait de mettre en péril toute la récolte de l'année, ce qui signifierait la ruine financière de tous les fermiers et une grande famine. Les jeûnes communautaires et les prières n'eurent aucun résultat.

Finalement, en dernier recours, les leaders rabbiniques et communautaires ordonnèrent à tous les Juifs de se rendre au Kotel (Mur occidental) pour épancher leur cœur et plaider pour la miséricorde divine. Après avoir récité plusieurs chapitres des Psaumes et d'autres prières appropriées, le ciel clair s'assombrit soudainement et les nuages noirs donnèrent bientôt lieu à des gouttelettes de pluie qui se transformèrent bientôt en une averse torrentielle.

Les personnes présentes étaient tellement ravies de la tournure des événements et de la réponse à leurs prières qu'elles ne se rendirent même pas compte qu'elles étaient trempées jusqu'aux os, à l'exception d'un vieux Rabbi hassidique en fauteuil roulant qui était resté au sec ... car il avait apporté un parapluie!

*Il y a quatre façons de donner la charité. Qui veut donner mais pas que les autres donnent, envie ce qui appartient aux autres. [Qui veut que] les autres donnent, mais pas lui est avare. [Qui] donne et veut que les autres donnent est pieux. [Qui] ne donne pas et ne veut pas que les autres donnent est injuste.*

Ce qui précède est certainement vrai, mais n'est guère satisfaisant pour l'âme. La charité n'a-t-elle pas plus de sens qu'un juste «fais-le et reçois une récompense» ? Ne devrais-je pas le faire pour aider les autres et le don ne devrait-il pas faire de moi une personne plus chaleureuse et charitable ? Pensons-nous vraiment que la charité, ainsi que les nombreux commandements de la *Torah* nous demandant d'être agréables avec les autres, n'est pas destinée à aider notre prochain, mais n'a pour seul but que d'obtenir une récompense pour nous-mêmes ?

En allant même plus loin, est-ce que je ressens vraiment le même sentiment d'urgence envers la charité si je sais que D-ieu aidera de toute façon cette personne ?

Ce sujet mérite d'être approfondi. Le Rav Yits'hak Berkovits de Jérusalem fait une observation intéressante. Beaucoup d'actes d'aménité que nous devons accomplir en tant que Juif ne sont pas explicitement commandés par la *Torah*. Nous n'avons pas l'instruction de rendre visite aux malades, de prendre soin des personnes âgées ou d'agir avec hospitalité envers les étrangers. Il est écrit beaucoup plus génériquement (et poétiquement) « C'est l'Eternel ton D-ieu que tu suivras (lit, marcheras) » (Deutéronome 13:5). Les Sages s'interrogent : « Comment un être humain peut-il suivre le Seigneur ? N'est-Il pas un «feu dévorant» (ibid. 4:24) ? Au contraire, cela signifie que de même qu' : « Il habille ceux qui sont nus, toi aussi procure un vêtement à ceux qui sont nus; [qu'] Il rend visite aux malades, visite toi aussi les malades; [qu'] Il enterre les morts, enterre les morts toi aussi » (*Talmud Sotah* 14a).

Mais pourquoi la poésie ? La *Torah* est généralement très exigeante en ce qui concerne l'observance correcte des *mitsvoth*, fournissant des détails précis et complexes. Pourquoi la *Torah* se contente-t-elle, pour des sujets aussi « importants », de généralités aussi plaisantes que « aimer son prochain » ou « suivre le Seigneur » ?

Nous arrivons ici au cœur du problème. Quand nous agissons avec amabilité, nous ne le faisons pas en pensant que notre charité ou notre hospitalité n'a aucune influence et que D-ieu y pourvoira de toute façon. Nous le faisons parce que nous sentons que nous sommes en train de « suivre D-ieu » ce qui signifie agir nous-mêmes comme D-ieu ! Nous pensons pouvoir sauver le monde et si nous ne le faisons pas, personne d'autre ne le fera. Si une vie humaine est en danger, nous ne disons pas que « D-ieu peut le sauver s'Il le veut et s'Il ne le fait pas, Il doit vouloir que cette personne meure, etc... » Nous oublions D-ieu ! Nous courons pour sauver la personne comme si rien d'autre dans le monde n'avait d'importance, pas même les restrictions de la *Torah*, pendant que nous conduisons la personne à l'hôpital le jour du *chabbath*. Car si nous ne sauvons pas le monde, personne d'autre ne le fera.

D-ieu a créé cette réalité dans le monde. Dans un certain sens, quand nous nous investissons, nous nous voyons comme des créateurs ayant la maîtrise du monde. Il est vrai qu'à un niveau différent, D-ieu met la dernière touche, mais cela ne nous concerne pas et la *Torah* ne nous oblige pas à entrer dans ces considérations. Nous devons sauver le monde et améliorer le sort des autres et nous le faisons avec le sentiment que cela dépend de nous et que nous pouvons et devons faire la différence. Peut-être que D-ieu laisse-t-il même certains résultats dépendre de nos efforts, mais une fois de plus, c'est le domaine de D-ieu, pas notre préoccupation directe. Tout cela parce que D-ieu nous a commandé d'agir comme un D-ieu, dont la mission est de changer le monde, d'en faire un endroit meilleur et plus agréable pour tous.

Rav Berkovits a illustré ce concept. Supposons que vous êtes chirurgien à la table d'opération et que vous avez fait de votre mieux pour sauver le patient. Si D-ieu a décrété qu'il était temps que ce patient quitte ce monde, vous ne l'avez pas tué; D-ieu l'a fait. Si vous avez fait tout ce qui était en votre pouvoir pour le sauver (ou dans un autre domaine, si vous aviez fait tout ce que vous pouviez pour élever votre enfant correctement) aux yeux de D-ieu, vous avez sauvé une vie (ou élevé avec succès votre enfant). Si au contraire, vous avez fait preuve de négligence et n'avez pas donné les soins appropriés à votre patient, qui s'en sort malgré tout parce que D-ieu l'a décrété, ce n'est plus votre action qui en a été la cause. Pour le Ciel, vous êtes un meurtrier. Nous devons agir envers les autres comme si nous étions les seuls à contrôler leur destin et nos actes doivent assumer ce sentiment d'urgence. D-ieu à son tour nous juge en conséquence, en se basant sur nos intentions, pas sur les résultats sur lesquels Il est intervenu.

En conclusion, nous vivons dans ce monde à deux niveaux: en tant que dieux et en tant que serviteurs. Nous sommes des serviteurs dont le devoir est de satisfaire la volonté de D-ieu et à ce niveau, notre *michna* a raison d'affirmer que nous remplissons notre obligation fondamentale uniquement par des actes irréprochables. Mais à un niveau bien plus profond, nous nous efforçons d'être plus grands. Nous aidons les autres non pas parce que D-ieu l'a dit, mais parce que nous voulons réellement avoir une influence et nous avons le droit et l'obligation de ressentir que nous pouvons le faire. Dans cet esprit, nous sommes capables de suivre les traces de D-ieu et, dans ce processus, devenir nous-mêmes des dieux.

**A la mémoire de Morde'haï Abraham ben Fredj 'Haïm GHOZLAND (1<sup>er</sup> Chevath 5776)**

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 01.74.50.68.88

E-mail: [deborah-guitel@sfr.fr](mailto:deborah-guitel@sfr.fr) Site: [www.deborah-guitel.com](http://www.deborah-guitel.com)

Vous pouvez dédier une de nos lettres à la mémoire ou à l'attention ou en l'honneur d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter Chabbath et ne pas jeter, mais déposer dans une Gueniza